



Plainte contre l'ex compagne de mon fiancé

Par **Cacy**, le **06/07/2022 à 15:11**

Salut est possible de porter plainte à une française d'origine arabe qui est l'ex compagne de mon fiancé pour diffamation de nom, incitation à la haine, propos racial, harcèlement et violence psychologique et enfin violation à la vie privée sur réseau social ? Merci

Par **amajuris**, le **06/07/2022 à 17:31**

bonjour, peu importe votre nationalité et votre origine, vous pouvez déposer une plainte pour une infraction supposée au code pénal. si vous êtes déboutée, cette personne pourra se retourner contre vous. sachant que de nombreuses plaintes sont classées suite, consultez un avocat qui vous dira si cette plainte donnera lieu à des poursuites. salutations